

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 74

présenté par

M. Breton, M. Hetzel et M. Ravier

ARTICLE 8

À la fin de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« , de leur identité de genre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'identité de genre est une notion qui apporte de la confusion dans le droit. Il convient de la supprimer dans cet article.